



Préfecture de Seine-Maritime

Commune de RIVES-EN-SEINE

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

pour l'application des articles L 125-5 et L 125-26 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N°

2017-321

du

20 janvier 2017

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn

oui

non

Prescrit
Approuvé
BV Rançon-Fontenelle

23 mai 2001
29 mai 2020

Inondation (débordement de
rivière, ruissellement, remontée
de nappe)

Les documents de référence sont :

Rapport de présentation, zonage réglementaire et règlement du PPRn BV Rançon-Fontenelle

Consultable sur internet

Consultable en mairie

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt

oui

non

Prescrit
Approuvé

date

9 mai 2008
4 juillet 2011

aléas

Suppression, thermique

Les documents de référence sont :

Note de présentation, cahier de recommandations, zonage réglementaire et règlement du PPRT
de Caudebec-en-Caux

Consultable sur internet

Consultable en mairie

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm

oui

non

5. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque mouvement de terrain

11 janvier 1985

27 décembre 2001

6. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

26 juin 1985

02 août 1988

20 août 1993

11 janvier 1994

21 février 1995

18 septembre 1998

21 juillet 1999

14 juin 2000

7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 5

zone 4

zone 3

zone 2

zone 1

pièces jointes

8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Rapport de présentation du PPRn BV Rançon-Fontenelle

Règlement du PPRn BV Rançon-Fontenelle

Cartographie des aléas du PPRn BV Rançon-Fontenelle	
Zonage réglementaire du PPRn BV Rançon-Fontenelle	
Note de présentation du PPRT de Caudebec-en-Caux	
Cahier de recommandations du PPRT de Caudebec-en-Caux	
Zonage réglementaire du PPRT de Caudebec-en-Caux	
Règlement du PPRT de Caudebec-en-Caux	

9. Description des phénomènes d'inondation

Située dans les vallées de la Seine, de la Sainte-Gertrude, de la Rançon, de la Fontenelle et de la Minérale, la commune de Rives-en-Seine est concernée par des risques d'inondation liés au débordement des cours d'eau, ainsi qu'à des phénomènes de ruissellement des eaux pluviales provenant des plateaux environnants.

Le territoire inclus dans le périmètre d'étude du PPRT est susceptible d'être soumis aux effets de plusieurs phénomènes dangereux (effets thermiques, de surpression) engendrés par l'établissement EADS REVIMA.